



École  
nationale  
des  
chartes

## DISCOURS DE JEAN-MICHEL LENIAUD PRONONCÉ LORS DU COURS INAUGURAL DE FRANÇOIS PLOTON-NICOLLET

ÉCOLE DES CHARTES, LE 2 NOVEMBRE 2015

Sur la chaire d'Histoire et tradition des textes littéraires, c'est un latiniste initialement spécialisé dans la littérature du Bas-Empire qui a été porté. Le fait vaut d'être souligné car les chartistes sont peu nombreux, dans les temps actuels, à fréquenter cette période d'où le Moyen Âge est issu. Je formerai une deuxième observation : François Ploton-Nicollet n'est pas issu des milieux professionnels de la conservation, mais de l'université : à l'inverse, peut-être, d'un conservateur au département des manuscrits, il aura tendance sinon à privilégier le contenu sur le contenant, du moins à organiser autrement les séquences de sa réflexion. Tout ceci pour dire que la chaire dont il est désormais titulaire offre un panorama varié et renouvelable, à l'image des deux millénaires d'écriture latine, de manuscrits et de livres imprimés dont nous sommes les héritiers. Par votre personnalité et par vos goûts, vous apporterez aux recherches de l'École un ferment actif.

Si j'évoque le latin, alors que le champ de votre chaire couvre aussi la littérature romane, ce n'est pas seulement parce que vous êtes latiniste par spécialité, mais parce que le latin me paraît au cœur de l'enseignement de l'École, qu'il a marqué son visage d'une originalité si profonde qu'à l'extérieur de celle-ci, il correspond pour beaucoup, à tort ou à raison, au critère absolu de sa personnalité.

Nul n'ignore, par exemple, l'importance qui est accordée ici, dès le concours d'entrée, à la capacité de lire de façon cursive des textes classiques puis médiévaux. Elle place le jeune chartiste à un niveau de compétence qui le rapproche des meilleurs collègues d'Oxford, de Cambridge, d'Harvard et de Yale et lui permet dans les domaines qui sont les siens, de l'archéologie à l'histoire religieuse, de l'histoire du droit à l'histoire de l'art, de questionner le passé de façon nouvelle par le moyen de sources qui ne sont plus exploitables par beaucoup.

C'est ici que se pose la question, incontournable, de l'enseignement des langues anciennes au collège et au lycée. Sans entrer dans des débats, plus généraux et parfaitement légitimes sur l'intérêt d'enseigner une langue qui occupe encore la deuxième place après l'anglais dans le cursus du secondaire, je voudrai seulement énoncer que, si l'École ne recrutait plus des chartistes préalablement formés au latin, il ne serait plus possible de communiquer au plus grand nombre les réalités historiques, littéraires et artistiques de l'antiquité et du Moyen Âge que nos contemporains veulent connaître et apprécier. Comptons sur la sagesse du politique pour trouver les solutions qui permettront de mettre en adéquation la formation initiale et les besoins. Pour autant la communauté des chercheurs et des conservateurs ne pourra pas

*Membre du campus  
Condorcet Paris-Aubervilliers  
et de la ComUE  
Paris Sciences et Lettres*

65, rue de Richelieu  
F-75002 Paris  
19, rue de la Sorbonne  
F-75005 Paris  
T +33 (0)1 55 42 75 00  
communication@  
enc.sorbonne.fr  
www.enc-sorbonne.fr

s'exonérer d'une tâche incontournable : justifier pourquoi il faut garantir un haut niveau de spécialité qui assure au citoyen un accès facile à ce patrimoine dont il souhaite apprécier la richesse et la beauté. Il nous appartient, par notre travail et notre exemple, de l'expliquer.

Il nous appartient aussi d'étendre le champ de nos recherches, dans l'intérêt général. La masse énorme des livres publiés du XVI<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle en langue latine est considérable : elle concerne autant l'histoire de la pensée que les arts, les sciences et les techniques. Ces ouvrages étaient, à l'époque moderne, ceux que véhiculait la République des lettres à travers l'Europe, mais aussi l'Amérique et l'Asie. Ils donnent l'image d'une vie internationale aussi dynamique que celle des échanges politiques et commerciaux. Qui lit aujourd'hui ces ouvrages enfouis dans les bibliothèques, qui en exploite le contenu à des fins historiennes, qui en explique le contenu à nos concitoyens pour faire comprendre l'archéologie du savoir et de la pensée ?

En s'intéressant aux écrits néolatins de l'époque moderne et de l'Europe savante d'avant 1914, l'École trouverait l'occasion de positionner l'histoire de la France qu'elle privilégie par nécessité professionnelle dans une problématique et des réseaux internationaux. Elle justifierait sa mission fondatrice : donner accès à des sources nouvelles.

Cher François Ploton-Nicollet, je vous donne la parole.